

Séance du 30 juin 2011

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents sauf Monsieur Dominique COUDRY qui donne pouvoir à Monsieur Cédric LINDECKER, et Monsieur Jean-Pierre SAUVAGEOT, absent. Monsieur Wilfried QUICHANTE est secrétaire de séance.

Après approbation à l'unanimité du compte-rendu du 28 avril, le Conseil Municipal vote les délibérations suivantes.

1. Convention CAUE

Le Maire expose l'intérêt de conclure avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) une convention d'accompagnement du maître d'ouvrage permettant à la commune d'orienter ses choix concernant la mise en conformité du bâtiment Mairie, rendue obligatoire par la loi sur l'accessibilité. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention d'une durée de 12 mois, et l'avenant de reconduction si besoin.

pour : 9/9

2. ACCA : renouvellement de deux baux

Suite à la demande écrite du Président de l'ACCA de Le Gratteris, Monsieur Christophe BOURDENET, le Conseil Municipal décide de renouveler

* le bail de l'étang, parcelle Pré Mercier, pour une durée de 6 ans à compter du 23 juin 2011

* le bail de l'abri de chasse, parcelle Babylone, pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} décembre 2011

pour : 9/9

3. SIEHL : adhésion d'une nouvelle commune

Monsieur le Maire présente la demande relative à l'adhésion de la commune de Chatillon sur Lison au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue pour l'alimentation en eau potable du hameau des Forges. L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune de Chatillon sur Lison au SIEHL.

pour : 9/9

4. Achat de panneaux routiers

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'installer un panneau de signalisation routière chemin Pré Saint Paul. Le Conseil Municipal décide l'achat d'une signalisation verticale signalant la vitesse limitée à 30 km et l'interdiction pour les véhicules de plus de 3.5 t avec la mention "sauf véhicules agricoles et forestiers".

Cet achat d'un montant de 1111.32 € TTC sera effectué auprès de la société SNM.

pour : 9/9

5. Remboursement de facture

Le Conseil Municipal décide de rembourser la somme de 40 € correspondant à la reproduction de clés pour la commune à Monsieur Cédric LINDECKER. Cette somme sera prélevée sur le compte 6288.

pour : 9/9

6. Participation au FAAD et au FSL

Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer en votant sur la participation au Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté et au Fonds de Solidarité pour le Logements.

pour : 2 contre : 6 abstention : 1

7. Francas

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve :

* le compte d'exploitation 2010 présenté par l'association les Francas et qui fait apparaître :

en dépenses : 137 903.05 €

en recettes : 137 903.05 €

** le budget 2011 présenté par l'association les Francas et qui fait apparaître :

en dépenses : 154 849 €

en recettes : 154 849 €

pour : 9/9

INFORMATIONS

- Remorque : l'achat est reporté en 2012
- Congés secrétariat : 15 juillet, 19 et 26 août
- Horaires déchetterie

Période été :	de 9h à 12h et de 13h à 18h	(du lundi au vendredi)
	de 9h à 18h	(samedi)
Période hiver	de 9h à 12h et de 13h à 16h	(du lundi au samedi)
- Vente de brioches : 287 € ont été récoltés au profit de l'ADAPEI

Vu pour être affiché le 1^{er} juillet 2011, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

A Le Gratteris,
(*Sceau de la mairie*)

Le Maire,
Cédric LINDECKER